

8, par 53,676 voix (92,695 votants, 118,563 inscrits), il siégea parmi les conservateurs dévoués à la politique de l'Élysée, fut appelé, en 1851, aux fonctions de gouverneur du Louvre et des Tuileries, promu général de brigade, et élevé à la dignité de sénateur le 31 décembre 1852; il avait été élu, cette même année, conseiller général du canton de Balgneux (Côte-d'Or). Le général Vaudrey siégea à la Chambre haute dans la majorité dynastique, et mourut à 73 ans, grand officier de la Légion d'honneur (du 7 septembre 1854).

**VAUGEOIS (JEAN-FRANÇOIS-GABRIEL)**, membre de la Convention, né à Tourouvre (Orne) le 15 avril 1753, mort à Laigle (Orne) le 1er juin 1839, fit de bonnes études, se destina d'abord au barreau, et entra dans les ordres. Vicaire dans le diocèse de Chartres avant la Révolution, il en adopta avec ardeur les principes, et fut choisi par Grégoire, nommé évêque de Loir-et-Cher, pour son vicaire général. Il quitta ensuite la prêtrise et se rendit à Paris à l'instigation de ses amis Pétion et Brissot, fit partie de la « Société des amis des Noirs », et joua un rôle assez important dans les événements du 10 août, comme « président du comité secret d'insurrection des fédérés de 1792 contre la royauté », comité qui organisa le plan insurrectionnel et le projet de siège du château. Le 24 septembre 1792, Vaugois fut élu 7<sup>e</sup> suppléant du département de Paris à la Convention nationale, par 215 voix (338 votants). Il fut nommé accusateur militaire près l'armée des côtes de Brest, et fut admis à siéger à la Convention le 27 vendémiaire an III, en remplacement d'Osselin. Il prit la parole pour appuyer la rentrée de Delahaye, et pour discuter la réorganisation de la garde nationale. A l'armée des côtes de Brest, il fit mettre en liberté un grand nombre de rebelles, et alla remplir des fonctions analogues à Namur, comme commissaire du Directoire. Un arrêté du premier Consul, en date du 17 messidor an VIII, le nomma président du tribunal criminel de cette ville. Il devint ensuite conseiller à la cour de Liège (1811), jusqu'à l'invasion de la Belgique par les alliés. Les événements de 1814 et de 1815 l'ayant rendu à la vie privée, il se retira, avec une modeste pension de 695 francs, chez un de ses frères, à Laigle, et s'occupa de recherches archéologiques. Il était chevalier de la Légion d'honneur du 25 prairial an XII. Vaugois a laissé divers mémoires intéressants publiés dans les *Bulletins de la Société des antiquaires de France*, notamment : *Lettre à M. Eloi Johanneau sur la pierre du Diable à Namur* (1809); *Mémoire sur les pierres couplées de la forêt de Saint-Sever* (1825); *Coup d'œil sur quelques-unes des voies romaines qui traversent l'arrondissement de Mortagne* (1830), etc.

**VAUGUYON (PAUL-FRANÇOIS DE QUÉLEN DE STUER DE CAUSSADE, DUC DE LA)**, pair de France et ministre, né à Paris le 30 juillet 1746, mort à Paris le 14 mars 1828, « fils d'Antoine-Paul-Jacques de Quélen-Stuer de Caussade Carency la Vauguyon, et de Marie-Françoise de Béthune-Charost », entra au service à 12 ans et prit part aux dernières campagnes de la guerre de Sept ans. Menin de Louis XVI, et pair de France du 4 février 1772, en remplacement de son père décédé, il fut nommé par le roi ministre plénipotentiaire près les États-généraux des Pays-Bas. Le 1<sup>er</sup> janvier 1784, il devint am-

bassadeur à Madrid, et maréchal de camp le 9 mars 1788. Rappelé en France à la Révolution, il accepta, le 11 juillet 1789, le portefeuille des Affaires étrangères. En butte aux attaques du parti avancé, il partit avec son fils, sous un déguisement, se rendit au Havre dans l'espoir de gagner l'Angleterre; mais les deux fugitifs furent arrêtés au Havre, et l'affaire, portée le 1<sup>er</sup> août devant l'Assemblée nationale, provoqua de vives discussions; on ordonna cependant à la municipalité du Havre de les remettre en liberté. Le roi le renvoya à Madrid avec pleins pouvoirs. Son insuffisance souleva encore des protestations; le 16 mai 1790, Ch. de Lameth se plaignit que des négociations aussi importantes lui fussent confiées. On se décida à le rappeler le 1<sup>er</sup> juin 1791; mais La Vauguyon n'en persista pas moins à rester à Madrid, qu'il ne quitta qu'en 1795; il se rendit alors à Venise, auprès du comte de Provence qui l'avait choisi pour ministre. Il n'exerça ces fonctions que deux ans; son projet de contre-révolution ayant été repoussé comme trop lent, il donna sa démission, et séjourna à Hambourg, puis en Espagne. Revenu en France en 1807, il n'exerça aucune charge publique sous l'empire. A la Restauration, il fut nommé pair de France le 4 juin 1814, et promu lieutenant-général le 13 août suivant. Il vota pour la mort dans le procès du maréchal Ney. D'opinions assez modérées, il fut plusieurs fois président de la société de l'instruction élémentaire et s'efforça de répandre l'enseignement mutuel.

**VAUGUYON (PAUL-YVON-BERNARD DE QUÉLEN DE STUER DE CAUSSADE, PRINCE DE CARENCY, DUC DE LA)**, pair de France, né à Paris le 24 février 1778, mort à Paris le 24 janvier 1837, fils du précédent, et « de très haute et très puissante dame Antoinette-Rosalie de Pont, duchesse de la Vauguyon, dame d'honneur de Madame », suivit son père en Espagne et entra au service de cette puissance. En 1794 et 1795, il fit campagne contre la France, dans le corps d'émigrés commandé par M. de Saint-Simon dont il était l'aide-de-camp. Devenu capitaine dans l'armée espagnole, il entra en France avec son père en 1805, s'engagea comme volontaire dans les dragons, assista à Austerlitz, et fut promu lieutenant, puis aide de camp de Murat qu'il suivit pendant les campagnes de Prusse et de Pologne. Chef d'escadron en 1808, il accompagna Murat à Naples, où il devint colonel d'un régiment de la garde et général de brigade; mais il ne quitta pas le royaume en 1812. En janvier 1814, il occupa Rome avec l'armée napolitaine devenue l'adversaire de la France. Revenu à Paris à la seconde Restauration, il fut promu lieutenant-général le 24 juillet 1816, et nommé commandeur du Saint-Esprit et de Saint-Louis. Le 21 mars 1828, il fut appelé à siéger à la Chambre des pairs, à titre héréditaire, en remplacement de son père décédé. Il soutint le ministère de Polignac, comptant sans doute, vu l'état précaire de sa fortune, sur les faveurs du pouvoir; le même motif lui fit prêter serment au gouvernement du juillet. Menacé d'être exclu de la Chambre haute à cause de la date de son entrée, il transmit ses titres au bureau le 31 août 1830, et envoya son adhésion au nouveau gouvernement le 1<sup>er</sup> octobre suivant. Il mourut sept ans plus tard, dans la gêne.

**VAUGUYON (LOUIS-FÉLIX DANIEL DE)**, député de 1830 à 1837, né à la Chapelle

d'Aligné (Sarthe) le 29 octobre 1789, mort à une date inconnue, était propriétaire à Neuville et maire de cette localité, lorsqu'il fut élu, le 12 juillet 1830, député du 1<sup>er</sup> arrondissement de la Sarthe (le Mans), par 226 voix (415 votants), contre 185 à M. Boutteiller de Châteaufort. Il adhéra au gouvernement de Louis-Philippe, obtint sa réélection, le 5 juillet 1831, par 110 voix (263 votants, 332 inscrits), contre 121 à M. Gendron, prit place dans la majorité conservatrice, fut encore réélu, le 21 juin 1834, par 147 voix (286 votants, 314 inscrits), contre 138 à M. Gendron, et opina avec les partisans du « juste-milieu » jusqu'aux élections de 1837 ; il quitta alors la vie politique.

**VAUGUYON** (STANISLAS-CHARLES DANIEL DE), représentant en 1871, né à Clermont (Sarthe) le 4 mai 1823, mort à Versailles (Seine-et-Oise) le 20 avril 1871, fils du précédent, appartint à la marine française, et fut élu, comme candidat monarchiste, le 8 février 1871, représentant de la Mayenne à l'Assemblée nationale, le 1<sup>er</sup> sur 7, par 62,974 voix (72,352 votants, 93,165 inscrits). Il vota, à Bordeaux, pour les préliminaires de paix, et se rendit à Versailles, où il mourut deux mois après.

**VAUJAS DE LANGAN** (MARIE-LOUIS-FRANÇOIS, MARQUIS DE), représentant en 1849, né à Laval (Mayenne) le 19 janvier 1806, mort au château de Fresnay (Mayenne) le 16 mai 1864, était propriétaire à Bourgneuf, et maire de cette commune. D'opinion monarchiste, il fut élu, le 13 mai 1849, représentant de la Mayenne à l'Assemblée législative, le 3<sup>e</sup> sur 8, par 32,451 voix (70,210 votants, 106,272 inscrits). Il siégea à droite et fit partie de la majorité, avec laquelle il opina pour les crédits de l'expédition romaine, pour la loi Falloux-Pariet sur l'enseignement, pour la loi restrictive du suffrage universel. Il ne se rallia pas à la politique particulière de l'Élysée, et, le 29 février 1852, il échoua, comme candidat royaliste indépendant au Corps législatif, dans la 3<sup>e</sup> circonscription de la Mayenne, avec 5,475 voix, contre 7,428 à l'élu officiel, M. Segrétain, et 5,462 à M. Martinet. Membre et président du conseil général de la Mayenne, où il représentait le canton de Loiron, M. de Vaujas de Langan mourut en son château de Fresnay, à 58 ans.

**VAUJAS DE LANGAN** (HENRI-MARIE-JACQUES-CHARLES, MARQUIS DE), député de 1885 à 1889, né au château de Fresnay (Mayenne) le 11 août 1830, propriétaire et maire de Bourgneuf (Mayenne), conseiller général du canton de Loiron, président de ce conseil, et président du conseil agricole de son arrondissement, se présenta à la députation, le 14 octobre 1877, comme légitimiste et comme candidat du cabinet du 16 mai, dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Laval, et échoua avec 7,414 voix, contre 8,201 à l'élu, M. Souchet-Servinière, républicain. Rallié au comte de Paris, après la mort du comte de Chambord, il fut porté, le 4 octobre 1885, sur la liste monarchiste de la Mayenne, et fut élu, le 3<sup>e</sup> sur 5, par 41,922 voix (72,815 votants, 91,008 inscrits). Il prit place à droite, combattit de ses votes la politique de la majorité, et, dans la dernière session, absent par congé lors des scrutins sur le rétablissement du scrutin d'arrondissement (11 février 1889), et sur l'ajournement indéfini de la révision de la Constitution, il se prononça contre les poursuites contre trois députés membres

de la Ligue des patriotes, contre le projet de loi Lisbonne restrictif de la liberté de la presse, contre les poursuites contre le général Boulanger.

**VAULABELLE** (ACHILLE TENAILLE DE), représentant en 1818 et ministre, né à Châtel-Censoir (Yonne) le 28 octobre 1793, mort à Nice (Alpes-Maritimes) le 27 mars 1879, débuta dans l'administration, sous la Restauration, comme attaché au cabinet du préfet de l'Yonne, puis vint à Paris, entra dans le journalisme, fit paraître le *Nain Jaune* en 1821, et fonda le *Pour et le Contre*, journal libéral, qui, après les journées de juillet, devint la *Révolution de 1830*. Rédacteur en chef de *Messenger*, il collabora au *National* en 1838, conquit par sa modération et par son talent un rang distingué dans la presse, s'occupa de travaux historiques, et publia *l'Histoire moderne de l'Égypte* (1835) et *l'Histoire des deux Restaurations* (1841), qui reste encore aujourd'hui le meilleur ouvrage sur cette époque. Après la révolution de février, Lamartine offrit à M. de Vaulabelle l'ambassade de Londres, puis celle de Berlin, qu'il refusa. Élu, le 23 avril 1848, représentant de l'Yonne à l'Assemblée constituante, le 7<sup>e</sup> sur 9, par 50,897 voix, il fit partie du comité de constitution, présida le comité d'instruction publique, et fut nommé, le 5 juillet 1848, ministre de l'Instruction publique. M. de Vaulabelle réorganisa le service des inspections, donna plus d'importance à l'étude de l'histoire et aux langues vivantes, et remit sa démission le 13 octobre ; il avait voté pour le banissement de la famille d'Orléans, pour le décret contre les clubs, pour les poursuites contre Louis Blanc et contre Causidière, contre l'abolition de la peine de mort, contre l'impôt progressif, contre les deux chambres, contre l'amendement Grévy, contre le droit au travail, pour l'ensemble de la Constitution, pour l'ordre du jour en faveur de Caylaucac. L'élection présidentielle du 10 décembre le jeta dans l'opposition ; il se prononça contre la suppression de l'impôt du sel, contre la proposition Razeau, contre l'amnistie générale, contre l'interdiction des clubs, contre l'expédition de Rome, pour l'abolition de l'impôt des boissons, et s'abstint sur la mise en accusation du président et des ministres. Non réélu à l'Assemblée législative, il ne reparut plus sur la scène politique, et ne s'occupa que de ses travaux historiques.

**VAULCHIER** (CHARLES-MARIE, COMTE DE), représentant en 1871, né à Besançon (Doubs) le 30 novembre 1812, mort à Besançon le 1<sup>er</sup> octobre 1885, entra à l'École polytechnique puis à l'École d'application, en sortit dans le génie, devint capitaine, donna sa démission en 1846, et se tint à l'écart de la politique sous le second empire. Élu, le 8 février 1871, représentant du Doubs à l'Assemblée nationale, le 5<sup>e</sup> sur 6, par 25,103 voix (53,134 votants, 81,915 inscrits), il prit place à la droite légitimiste, se fit inscrire à la réunion des Réservés, et vota pour la paix, pour l'abrogation des lois d'exil, pour la pétition des évêques, contre le service de trois ans, pour la démission de Thiers, pour le septennat, pour le ministère de Broglie, contre les lois constitutionnelles. Il ne se représenta qu'aux élections du 21 août 1881, dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Besançon, et échoua avec 3,813 voix, contre 8,725 à l'élu, M. Gaudy, député sortant, républicain.

**VAULCHIER DU DESCHAUX** (LOUIS-RENÉ-SIMON, MARQUIS DE), député de 1820 à 1830, né à Dole (Jura) le 12 février 1783, mort à Bonançon (Doubs) le 26 août 1861, n'exerça aucune fonction sous le premier empire. D'opinions légitimistes, il salua avec joie le retour des Bourbons, et reçut chez lui, en mai 1814, le comte d'Artois qui le chargea de l'administration provisoire du Jura. Il fut nommé préfet en titre de ce département le 24 septembre suivant. Aux Cent-Jours, il résista à Ney qui voulait l'entraîner dans sa défection, et quitta Lons-le-Saulnier. Après Waterloo, il fut nommé préfet de la Corrèze le 14 juillet 1815, et fut appelé à témoigner dans le procès de Ney; sa déposition fut des plus défavorables au maréchal. Préfet de Saône-et-Loire le 31 janvier 1816, il s'occupa particulièrement de l'instruction religieuse des campagnes et de l'enseignement mutuel; il eut à remettre, en 1819, à la famille de Turenne, le cœur du grand capitaine qui avait été conservé à Cluny. Partisan des ultras, il fut remplacé dans ses fonctions de préfet le 24 février 1819, sous le ministère Dezazes. A son retour aux affaires, M. de Richelieu le nomma préfet de la Charente (25 avril 1820), puis de Saône-et-Loire le 19 juillet suivant. Préfet du Bas-Rhin le 23 mai 1822, il devint, en avril 1824, directeur de l'administration des douanes, et, le 4 août suivant, directeur des postes en remplacement du duc de Doudeauville. L'opposition s'éleva vivement contre lui; on l'accusa d'avoir violé le secret des lettres, et ses explications embarrassées prouvèrent que le cabinet noir existait toujours. On dut le remplacer en 1829 par M. de Villeneuve; il reprit alors la direction des douanes. Conseiller d'Etat depuis 1818 et officier de la Légion d'honneur, M. de Vaulchier avait depuis longtemps brigué et obtenu un mandat législatif. Successivement élu député du grand collège du Jura, le 13 novembre 1820, par 93 voix (130 votants, 169 inscrits), contre 43 à M. Colin; et du 2<sup>e</sup> arrondissement électoral du même département (Dole), le 1<sup>er</sup> octobre 1821, par 114 voix (267 votants, 353 inscrits), contre 107 à M. Huot; le 25 février 1824, par 207 voix (270 votants, 323 inscrits), contre 67 à M. Huot; le 17 novembre 1827, par 169 voix (232 votants, 281 inscrits), contre 42 à M. Huot; le 23 juin 1830, par 133 voix (242 votants, 257 inscrits), il siégea constamment parmi les ultra-royalistes, approuva les mesures de réaction, la loi de septennalité, et repoussa l'Adresse des 221. A la révolution de 1830, il donna sa démission de directeur des douanes et de député, et se retira dans ses terres où il vécut dans la plus profonde retraite. Il fut remplacé à la Chambre, le 21 octobre 1830, par le général Bachelu.

**VAULOT** (CLAUDE-FERDINAND), député de 1828 à 1831, né à Selles (Haute-Saône) le 10 octobre 1767, mort aux Forges (Vosges) le 2 mai 1811, était établi à Mortagne comme maître de forges. Également propriétaire de forges dans les Vosges, il fut élu, le 21 août 1828, député du grand collège des Vosges, par 167 voix (262 votants, 303 inscrits). Il se montra attaché au parti constitutionnel, et fut des 221. Réélu, le 23 juin 1830, avec 212 voix (229 votants), il prit part à l'établissement de la monarchie de Louis-Philippe, fut réélu, le 5 juillet 1831, dans le 5<sup>e</sup> collège des Vosges (Saint-Nicé), par 99 voix (110 votants, 149 inscrits), et siégea à la Chambre dans la majorité conservatrice

Jusqu'aux élections de 1831. Conseiller général des Vosges.

**VAUQUELIN** — V. V. V. (MARQUIS DE).

**VAUQUELIN DE LA RIVIÈRE** (BAPTISTE-NICOLAS-LOUIS, CHEVALIER), député de 1827 à 1829, né à Saint-André-d'Hébertot (Calvados) le 16 mai 1763, mort à Saint-André-d'Hébertot le 14 novembre 1829, d'une modeste famille de cultivateurs, entra chez un apothicaire de Rouen, Mézalze, qui faisait des cours de chimie. Il s'intéressa vivement à cette science, et l'étudia en cachette; mais son maître l'ayant surpris le gourmanda et lui enleva son cahier de notes. Vauquelin désolé partit pour Paris, où il tomba malade; à sa sortie de l'Hôtel-Dieu, il fut recueilli par un pharmacien de la rue Saint-Denis, nommé Chéradamo, cousin de Fourcroy. Fourcroy, frappé de son intelligence, entreprit son éducation, le fit recevoir pharmacien, et obtint pour lui la direction de la pharmacie Goupil, rue Sainte-Anne, en 1792. L'année suivante, Vauquelin devint pharmacien de l'hôpital militaire de Melun, et s'occupait surtout alors de recueillir et de traiter les sels de salpêtre, ce qui lui valut une réputation de patriotisme que la Convention et le Directoire récompensèrent. Successivement professeur de doctmasie à l'École des mines en 1795, professeur-adjoint de chimie à l'École polytechnique en 1797, professeur de chimie au collège de France en 1801, en remplacement de Berce, essayeur à la Monnaie en 1802, membre de la Légion d'honneur le 26 février au XII, professeur de chimie appliquée aux arts au Muséum en avril 1801 en remplacement de Brongniart, créé chevalier de l'Empire le 1<sup>er</sup> avril 1809, il eut le chagrin, cette même année, de perdre son maître et ami Fourcroy, dont il recueillit les deux sœurs. En 1811, il composa, pour obtenir son grade de docteur en médecine et la chaire de professeur de chimie à la faculté, une thèse intitulée : *Analyse de la matière cérébrale*, qui lui valut à la fois le bonnet et la chaire; mais il fut destitué de ces dernières fonctions par M. de Villèle, en 1823, lors de la réorganisation de la faculté. Membre de l'Institut (Académie des sciences) depuis 1796, il entra à l'Académie de médecine en 1820, et reçut, en 1827, de Charles X, le cordon de Saint-Michel. Élu, le 17 novembre 1827, député du 4<sup>e</sup> arrondissement électoral du Calvados (Lisieux), par 311 voix (485 votants, 591 inscrits), contre 124 à M. Labbey de Draval, il fut toujours fort assidu à la Chambre et siégea parmi les indépendants. Il mourut d'une chute de cheval, en novembre 1829, et fut remplacé à la Chambre, le 23 janvier 1830, par M. Guizot. Vauquelin a fait de nombreuses recherches sur le chrome et le glucinium, sur les acétates de plomb, sur l'asparagine et la fabrication du laiton et de l'alun; il a aussi étudié la sève des végétaux et la respiration des invertébrés; en outre de son *Manuel de l'essai*, cur (1812), il a collaboré aux *Annales de Chimie*, au *Journal des Mines*, aux *Annales du Muséum*, au *Journal de Physique*, à l'*Encyclopédie méthodique*, aux *Mémoires de l'Académie des Sciences*.

**VAUQUELIN DE LA RIVIÈRE** (ANDRÉ), député de 1815 à 1822, né à Epipiac (Ille-et-Vilaine) le 18 février 1747, mort à une date inconnue, « fils du maître André Vauquelin, avocat à la cour, sénéchal de la baronnie de Bossac, et de dame Jeanne Bonuais, son épouse ».

était propriétaire à Rennes lorsqu'il fut élu, le 22 août 1813, député du grand collège d'Ille-et-Vilaine, par 192 voix (179 votants, 217 inscrits). Il siégea dans la majorité de la Chambre introuvable. Réélu, le 4 octobre 1816, par 78 voix (142 inscrits, 236 votants), il prit place au côté droit, vota avec la majorité pour les lois d'exécution et pour le nouveau système électoral, et, de la série sortante en 1822, ne se représenta plus.

**VAUTHIER (LOUIS-LÉGER)**, représentant en 1819, né à Bergerac (Dordogne) le 6 avril 1815, fils d'un ingénieur des ponts et chaussées, entra à l'École polytechnique en 1834, en sortit en 1839, le 4<sup>e</sup> de sa promotion, et passa par l'École des ponts et chaussées. En 1839, il accepta de diriger au Brésil une série de travaux de viabilité, reentra dans l'administration française en 1846, et fut successivement ingénieur des ponts et chaussées dans le Morbihan et dans le Cher. Élu, le 13 mai 1849, représentant du Cher à l'Assemblée législative, le 5<sup>e</sup> sur 6, par 92,119 voix (61,469 votants, 82,313 inscrits), il prit place à la Montagne, signa (13 juin 1849) l'appel aux armes avec Ledru-Rollin, fut arrêté au Conservatoire des Arts et Métiers, et condamné à la déportation par la haute cour de Versailles. Détenu à Doullens, puis à Belle-Isle-en-Mer, il fut transféré à Sainte-Pélagie en 1852, collabora au *Magasin pittoresque*, et fut mis en liberté en 1855, à la condition de quitter la France. Il se fit ingénieur civil en Espagne et en Suisse, profita de l'amnistie en 1859 pour rentrer en France (1851), et se consacra, jusqu'en 1870, à ses travaux d'ingénieur. Nommé, après le 4 septembre, chef d'un bataillon de la garde nationale de Paris, il donna sa démission au 18 mars 1871, pour ne pas s'associer aux actes de la Commune, fut élu, le 30 juillet 1871, conseiller municipal de Paris pour le quartier de la Goutte-d'Or (XVIII<sup>e</sup> arrondissement), fut constamment réélu depuis, et siégea, dans l'Assemblée communale, sur les bancs de la gauche. Il a échoué deux fois depuis lors comme candidat à la députation : le 21 août 1881, dans la 2<sup>e</sup> circonscription du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, avec 2,038 voix, contre 5,953 à Félix M. Clémenceau, 678 à M. Bouty, et 485 M. Berry, et, le 4 octobre 1885, sur la liste opportuniste de la Seine, avec 82,761 voix, sur 431,011 votants. On a de lui des études sur *l'Impôt progressif* (1851); *Manuel des aspirants aux fonctions de conducteur et d'agent-voyer* (1854); *le Percement du Simplon et les intérêts de l'Europe occidentale* (1875), etc.

**VAUTIER (FÉLIX-ABEL)**, député de 1846 à 1848, de 1852 à 1863, né à Caen (Calvados) le 4 juin 1794, mort à Paris le 19 février 1863, s'occupa de commerce et d'industrie, devint président de la chambre de commerce de Caen, et se présenta à la députation avec l'appui du ministère, le 9 juillet 1842, dans le 1<sup>er</sup> collège du Calvados ; il n'y obtint que 315 voix, contre 419 à Félix M. Aumont-Thiéville. S'étant représenté le 1<sup>er</sup> août 1846, il devint député de cette circonscription par 433 voix (840 votants, 922 inscrits), contre 491 au député sortant. Il siégea dans la majorité conservatrice, et soutint la politique de Guizot. Après le coup d'Etat de 1851, M. Vautier, qui s'était rallié à la politique de L.-N. Bonaparte, fut élu, comme candidat officiel, député de la 1<sup>re</sup> circonscription du Calvados au Corps législatif, par 12,834 voix (18,457 votants, 31,880 inscrits), contre 3,131 à M. Colleville, ancien notaire, et 2,105 à M. de

Caumont. Il siégea dans la majorité dynastique, s'associa au rétablissement de l'Empire, et fut réélu, le 22 juin 1857, par 12,929 voix (13,431 votants, 30,855 inscrits). Il mourut avant la fin de la législature. Chevalier de la Légion d'honneur.

**VAUTRAIN (EUGÈNE-JOSEPH)**, représentant en 1872, né à Nancy (Meurthe) le 15 novembre 1818, mort à Paris le 29 décembre 1881, fit ses études à Nancy et son droit à Paris, où il fut reçu docteur en 1842. Inscrit au barreau, il s'y fit bientôt une place honorable, fut nommé (12 avril 1848) adjoint au maire du IX<sup>e</sup> arrondissement, s'efforça, aux journées de juin, de rendre la lutte moins meurtrière, et fut nommé maire du IX<sup>e</sup> arrondissement le 2 novembre suivant ; il donna sa démission pour protester contre le coup d'Etat de décembre 1851. A la chute de l'Empire, pendant la durée duquel il s'était tenu à l'écart de la politique, il refusa, du gouvernement de la Défense nationale, la préfecture de la Meurthe, resta à Paris pendant le siège, fut élu, le 5 novembre, maire du IV<sup>e</sup> arrondissement, échoua, le 8 février 1871, comme candidat à l'Assemblée nationale dans la Seine, avec 43,560 voix sur 328,970 votants, protesta contre l'insurrection communaliste du 18 mars, fut arrêté, et, délivré par les gardes nationaux de son arrondissement, se retira à Versailles. Le 23 juillet suivant, le quartier de Notre-Dame l'élu au conseil municipal, dont il devint de suite président ; il présida également (octobre) le conseil général de la Seine, et, dans ces fonctions, déclara très nettement que, fidèle observateur de la loi, il s'opposerait à l'immixtion de la politique dans les délibérations des conseils. Élu, le 7 janvier 1872, représentant de la Seine à l'Assemblée nationale, par 122,935 voix (231,990 votants, 454,418 inscrits), contre 95,900 à Victor Hugo, radical, en remplacement du général de Cissey, qui avait opté pour Ille-et-Vilaine, il prit place au centre gauche, prononça un remarquable discours en faveur du retour du parlement à Paris, et, sans assister très régulièrement aux séances, vota contre le service de trois ans, contre la démission de Thiers, contre le septennat, contre le ministère de Broglie, pour l'amendement Wallon, pour les lois constitutionnelles. Il avait refusé de se représenter aux élections municipales du 29 novembre 1874, et il échoua, aux élections législatives du 20 février 1876, dans le IV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, avec 4,385 voix, contre 8,930 à M. Barodet. Il ne s'est pas représenté depuis.

**VAUVILLIERS (JEAN-FRANÇOIS)**, député au Conseil des Cinq-Cents, né à Paris le 24 septembre 1737, mort à Saint-Peterbourg (Russie) le 23 juillet 1801, fils d'un professeur, fit de fortes études de latin et de grec, et devint employé à la Bibliothèque royale, puis professeur de grec au collège de France (1766). Son *Examen historique et politique du gouvernement de Sparte* (1769) et ses *Essais sur Pindare* (1772) le firent entrer, en 1782, à l'Académie des Inscriptions. Il travailla alors aux *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, au *Recueil des portraits des hommes et des femmes illustres de Dufos*, et composa en latin un *Eloge funèbre de Louis XV* et une *Idylle sur la naissance du Dauphin*. Partisan de la Révolution, il fut nommé, en 1789, président du district de Sainte-Geneviève et député suppléant de Paris aux Etats-Généraux. Membre de la municipalité et lieutenant du maire

de Paris au bureau des subsistances, il prit toutes les mesures nécessaires pour combattre la disette de 1790, protesta contre l'envahissement de la municipalité par les révolutionnaires, et repoussa l'établissement du comité de recherches demandé par Danton. Nommé commissaire à l'effet de recevoir le serment imposé aux prêtres par la Constitution, il refusa ce poste et donna sa démission de professeur au collège de France, où il fut remplacé par Gail. On lui attribua alors deux brochures qui firent quelque bruit : *Témoignage de la raison et de la foi contre la constitution civile du clergé* (1791), et *Les Vrais Principes de l'Église, de la morale et de la raison sur la constitution civile du clergé* (1791). Son nom ayant été trouvé sur le Livre rouge, il dut se cacher chez son ami, l'avocat Bloude, fut arrêté à Corbeil, après le 10 août, pour avoir défendu la famille royale, et fut remis en liberté par l'entremise d'un de ses anciens élèves. Devenu secrétaire d'un membre de la Convention après le 9 thermidor, il s'occupa d'un ouvrage sur les assemblées représentatives, et fut appelé par Benezecq, en 1795, à la direction générale des approvisionnements; mais il donna peu de temps après sa démission pour ne pas prêter le serment de haine à la royauté, publia une brochure explicative intitulée: *Question sur les serments ou promesses politiques* (Bâle, 1796), et fut compromis dans le complot royaliste de Brotier et La Vilhocheurais qui l'avaient désigné comme directeur général des approvisionnements. Le conseil de guerre de l'Hôtel de Ville de Paris, faute de preuves, l'acquitta le 8 août 1797. Élu, le 23 germinal an V, député de Seine-et-Oise au Conseil des Cinq-Cents, par 205 voix (242 votants), il parla sur le serment, sur la liberté des cultes, sur la séparation des pouvoirs et sur le divorce, s'allia avec le parti de Clichy et attaqua les ministres et les mesures prises par le Directoire. Proscrit au 18 fructidor, il se réfugia en Suisse, puis à Saint-Petersbourg, où Paul I<sup>er</sup> le nomma membre de l'académie des sciences et lui fit une pension. Il préparait un travail important sur les *Sociétés politiques*, lorsqu'il mourut.

**VAUZELLES (JULIEN-LÉONARD)**, député au Conseil des Cinq-Cents et au Corps législatif, né à Brioude (Haute-Loire) le 30 août 1757, mort à Paris le 16 mars 1831, juge de paix dans sa ville natale, fut élu, le 23 germinal an VII, député de la Haute-Loire au Conseil des Cinq-Cents. Il n'y joua qu'un rôle très effacé, se rallia au 18 brumaire, et fut réélu, le 4 nivôse an VIII, par le Sénat conservateur, député de la Haute-Loire au Corps législatif. Il ne s'y fit pas remarquer, en sortit en l'an XIII, et devint, le 5 germinal de cette dernière année, directeur des droits réunis dans l'Indre-et-Loire.

**VAVIN (ALEXIS)**, député de 1839 à 1848, représentant en 1848 et en 1849, né à Paris le 12 septembre 1792, mort à Paris le 2 décembre 1863, étudia le droit, et exerça jusqu'en 1833 la profession de notaire à Paris. Riche propriétaire dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de la capitale (composé alors des quartiers du Luxembourg, de la Sorbonne, de l'École de médecine et du Palais de Justice), M. Vavin y fut élu député, le 2 mars 1839, par 572 voix (1,041 votants), contre 464 à M. Doulay de la Mourthe; il prit place dans les rangs de l'opposition libérale, avec laquelle il vota jusqu'en 1848, ayant obtenu sa réélection le 9 juillet

1842, par 553 voix (1,078 votants, 1,226 inscrits), contre 361 à M. Demonts et 116 à M. Tarbé, puis, le 1<sup>er</sup> août 1846, par 534 voix (809 votants, 2,097 inscrits), contre 353 à M. Zangiacomi. La *Biographie des députés de 1842 à 1846* s'exprime ainsi sur son compte: « C'est un homme actif qui cette année (1846) a pris une grande part à la discussion des chemins de fer de l'Ouest, dont l'entrée à Paris intéresse à un si haut point la population de la rive gauche. M. Vavin a fait preuve de généreuses sympathies pour la cause de la malheureuse Pologne; chaque année il présida le banquet des réfugiés polonais, et, cette année, à la nouvelle de la révolution de Cracovie, il a organisé et dirigé une souscription polonaise. M. Vavin a voté énergiquement contre l'indemnité Pritchard et il a approuvé toutes les propositions libérales. » Le gouvernement provisoire confia, le 9 mars 1848, à M. Vavin la difficile mission de liquider l'ancienne liste civile. Élu, le 23 avril 1848, représentant de la Seine à l'Assemblée constituante, le 13 sur 31, par 151,103 voix (267,883 votants, 393,191 inscrits), il siégea à droite, fit partie du comité des affaires étrangères, et vota avec les conservateurs, pour les poursuites contre Louis Blanc et Caussidière, pour l'ordre du jour en l'honneur de Cavaignac, pour la proposition Kateran, pour l'interdiction des clubs, pour les crédits de l'expédition de Rome, contre l'amnistie. Ce fut lui qui, le 15 mai 1848, fit mettre à l'ordre du jour la question de Pologne. Réélu, le 13 mai 1849, représentant à l'Assemblée législative, le 12 sur 23, par 114,923 voix (281,140 votants, 378,043 inscrits), il fit partie de la majorité monarchiste, opina pour l'expédition romaine, pour la loi Falloux-Parieu sur l'enseignement, pour la loi restrictive du suffrage universel, pour la révision de la Constitution, protesta contre le coup d'Etat, et renoua à la vie politique.

**VAYRON (PIERRE)**, député en 1791, né à Vieillespesse (Cantal) le 10 janvier 1752, mort à une date inconnue, entra dans les ordres. Vicaire général de l'évêché constitutionnel du Cantal, il fut élu, le 23 août 1791, député du Cantal à l'Assemblée législative, le 1<sup>er</sup> sur 8, par 241 voix (313 votants), prit plusieurs fois la parole, pour défendre les marchés de fusils faits par Narbonne, pour présenter un projet d'éducation nationale, pour donner son opinion sur la déportation des prêtres insermentés, fut adjoint au comité de la fédération, et donna lecture du rapport sur les frais de cette fête. Après la session, il fut arrêté sous la prévention du crime de contre-révolution, et traduit, le 23 germinal an II, devant le tribunal révolutionnaire, présidé par Subloyras, qui l'acquitta. Il devint ensuite procureur-syndic du district de Saint-Flour, et maire de cette ville le 13 germinal an VIII.

**VAYSON (JOSEPH-MAXIMILIEN)**, député de 1846 à 1848, né à Murs (Vaucluse) le 29 décembre 1787, mort à Abbeville (Somme) le 29 janvier 1863, devint maire de cette dernière ville où il dirigeait une importante manufacture. Candidat à la députation, le 9 juillet 1842, dans le 3<sup>e</sup> collège de la Somme (Abbeville), il échoua, avec 31 voix seulement, contre 161 à l'élu, M. Estancelin, député sortant; il devint député de cette circonscription, le 1<sup>er</sup> août 1846, par 162 voix (269 votants, 290 inscrits), contre 109 à M. Estancelin. M. Vayson soutint, avec les

conservateurs, la politique de Guizot, et quitta la vie politique à la révolution de 1848.

**VAYSSE.** — Voy. RAINNEVILLE (VICOMTE DE).

**VEAU.** — Voy. ROBIAC (DE).

**VEAU-DELAUNAY (PIERRE-LOUIS-ATHANASE)**, membre de la Convention, né à Tours (Indre-et-Loire) le 28 octobre 1731, mort à Tours le 3 janvier 1814, se destina au barreau, et, reçu licencié, s'inscrivit au tableau des avocats de sa ville natale. Partisan de la Révolution, il fut élu, le 9 septembre 1792, deuxième suppléant d'Indre-et-Loire à la Convention, avec 232 voix sur 433 votants. Admis à siéger le 9 mars 1793, à la place de Louis Pothier décédé, Veau-DeLaunay fut secrétaire, puis président du club des Jacobins, prit la parole à la Convention sur le code civil, sur l'agriculture, et fit plusieurs rapports sur l'instruction publique. Lors de l'établissement des Ecoles centrales, il obtint la chaire d'histoire naturelle à celle d'Indre-et-Loire, et l'occupa plusieurs années. Puis il se fit recevoir docteur en médecine et exerça cette profession à Tours. Membre d'un grand nombre de sociétés savantes, et notamment du Lycée des Arts de Paris, il a laissé divers mémoires et travaux sur des matières de droit, d'archéologie et de littérature.

**VEAUCE (CHARLES-EUGÈNE DE CADIER, BARON DE)**, député au Corps législatif de 1852 à 1870, sénateur de 1876 à 1884, né à Paris le 1<sup>er</sup> janvier 1820, mort à Paris le 23 mars 1884, « fils de Marie-Amable de Cadier, baron de Veauce, chef d'escadron à l'état-major de la garde nationale de Paris, et de Louise-Joséphine-Mélie de Salperwick », d'une ancienne famille du Bourbonnais, propriétaire et maître de Veauce (Allier) depuis 1815, s'occupa d'agriculture et de l'élevage des chevaux et prit part à l'organisation du Crédit foncier. Conseiller général du canton ouest de Moulins en 1851 et plus tard président de ce conseil, il fut successivement élu député au Corps législatif, comme candidat du gouvernement, dans la 1<sup>re</sup> circonscription de l'Allier, le 29 février 1852, par 28,695 voix (29,577 votants, 48,507 inscrits); le 22 juin 1857, par 16,328 voix (16,512 votants, 33,075 inscrits); le 1<sup>er</sup> juin 1863, par 17,930 voix (19,016 votants, 29,276 inscrits), contre 907 à M. Mathé, et 108 à M. Tessier; le 24 mai 1869, par 18,897 voix (19,385 votants, 31,773 inscrits). M. de Veauce siégea dans la majorité dévouée à l'empire; dans la session de 1863, il déposa un amendement à l'Adresse invitant le gouvernement à étudier la question de savoir si, « par suite de la transformation de la richesse, et des changements dans les mœurs qui en ont été la suite, nos lois de succession n'appelleraient pas des modifications favorables à l'extension des droits du père de famille ». Cet amendement, développé avec talent, fut rejeté à une forte majorité, bien que l'auteur se défendit de vouloir rétablir le droit d'aînesse, et se déclara préoccupé des intérêts de la grande industrie. M. de Veauce défendit à la tribune en 1866 la liberté commerciale contre M. Pouyer-Quertier, déposa (8 juillet 1870) un projet de transformation des quatre impôts directs en impôt sur le revenu, fut rapporteur de projets de loi sur les postes et télégraphes, adhéra à l'interpellation des 116, et, le 15 juillet 1870, vota pour la guerre contre la Prusse. Il avait été nommé chevalier de la Légion

d'honneur le 14 août 1868. Revenu dans la vie privée après le 4 septembre, il reprit ses occupations agricoles, et reparut sur la scène politique, le 30 janvier 1876, élu sénateur de l'Allier par 203 voix (335 votants). Il prit place à droite, vota pour la dissolution de la Chambre demandée en juin 1877 par le ministère de Broglie, contre l'article 7 du projet de loi sur l'enseignement supérieur, contre la politique scolaire et coloniale des ministères républicains, et mourut à la fin de la législature.

**VEAUX (ANTOINE-JOSEPH, BARON)**, représentant à la Chambre des Cent-Jours, né à Seurre (Côte-d'Or) le 17 septembre 1764, mort à Dijon (Côte-d'Or) le 24 septembre 1817, « fils de maître Antoine Veaux, notaire royal à Seurre, et de demoiselle Françoise Berger », suivit la carrière militaire, et débuta comme simple soldat au régiment de Beauvais-Infanterie (1785-1791). Capitaine au 1<sup>er</sup> bataillon de la Côte-d'Or (27 août 1792), il se rendit aux armées du Nord et des Alpes, et fut promu chef de bataillon sur le champ de bataille, le 7 octobre 1793. En juin 1795, il se trouvait à l'armée d'Italie. Il y gagna le grade d'adjudant général chef de brigade, se battit à Rivoli et à la Favorite, devint général de brigade le 10 mars 1797, prit part à l'expédition d'Égypte, et reçut à Saint-Jean-d'Acre une grave blessure. Il revint en France à bord de la *Marianne* lorsque ce navire fut pris par les Anglais. Échangé peu de temps après, Veaux fit à l'armée des Grisons la campagne de l'an VIII. Commandeur de la Légion d'honneur (19 frimaire an XII), baron de l'empire (26 octobre 1808), il servit au 8<sup>e</sup> corps de la grande armée, et commanda (1809) le département de la Côte-d'Or. Il organisa la levée en masse dans ce département en janvier 1814, fut mis en non-activité par les Bourbons, offrit ses services à Napoléon pendant les Cent-Jours, et fut élu (9 mai 1815) représentant du grand collège de la Côte-d'Or, par 65 voix (97 votants). Nommé général de division (22 mars) par l'empereur, il fut cassé de ce nouveau grade à la seconde Restauration, et traduit devant la cour d'assises de Dijon qui l'acquitta. Il se retira alors à Aloxe, près de Beaune. Le 24 septembre 1817, se trouvant à Dijon, au moment des opérations électorales, il se tua d'un coup de pistolet, dans un accès d'aliénation mentale.

**VEILANDE (MICHEL, BARON)**, député de 1821 à 1824, né à Mauro (Ardennes) le 16 octobre 1767, mort à Brières (Ardennes) le 21 mars 1845, s'engagea au régiment de Berwick le 13 mai 1786. Sous-lieutenant le 15 septembre 1791, lieutenant le 1<sup>er</sup> mars 1792, il servit à l'armée du Rhin jusqu'en l'an V; capitaine adjudant-major le 25 pluviôse an IV, il défendit la tête de pont de Mannheim, se signala à Rastadt, à Biberach et au pont de Kehl, fut attaché à l'armée d'Angleterre, et passa en l'an VII à l'armée d'Italie, où il protégea la retraite de la division Grenier après Novi. Chef de bataillon le 16 frimaire an VIII, blessé à Saint-Jacques-de-Ligoni le 11 avril 1800, major au 13<sup>e</sup> de ligne le 3 frimaire an XII, commandeur de la Légion d'honneur le 13 pluviôse suivant, il fut attaché aux divisions de réserve pendant la campagne de 1805, et, promu colonel du 88<sup>e</sup> de ligne le 16 mai 1806, se signala à Léra et à Pulstuck. Créé baron de l'empire le 26 octobre 1808, il fut envoyé en Espagne, fut blessé à la bataille d'Ocana,

et, nommé général de brigade le 23 décembre 1810, assista aux sièges de Saragosse et de Badajoz et aux batailles de la Gahora, d'Albuera et de l'Arzobispo. Blessé et fait prisonnier le 7 avril 1812, à la prise d'assaut de Badajoz, il ne recouvra sa liberté que le 23 mai 1814, après une captivité des plus pénibles. Chevalier de Saint-Louis le 2 septembre suivant, il commanda, pendant les Cent-Jours, une brigade de l'armée d'observation de l'Est, et fut mis à la retraite, comme maréchal de camp, le 18 octobre 1815. Élu, le 8 mars 1821, député du 2<sup>e</sup> arrondissement électoral des Ardennes (Vouziers), en remplacement de M. Lefèvre-Gineau, qui avait opté pour Mézières, par 117 voix (127 votants, 396 inscrits), il prit place dans l'opposition constitutionnelle et vota constamment avec les libéraux. Il ne se représenta pas en 1824. Réintégré dans le cadre de réserve de l'état-major général le 22 mars 1831, il fut définitivement admis à la retraite le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante.

**VEILLET** (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-MATHURIN), député en 1876 et de 1877 à 1878, né à Montcontour (Côtes-du-Nord) le 16 novembre 1838, débuta dans la vie politique en se présentant, comme candidat conservateur, le 20 février 1876, dans l'arrondissement de Loudéac (Côtes-du-Nord); il fut élu député par 9,700 voix (18,321 votants, 23,535 inscrits), contre 8,518 à M. Carré-Kérissouët, et prit place à droite. Son élection ayant été invalidée, M. Veillet se représenta, le 21 mai 1876; mais il échoua alors avec 8,624 voix contre 10,213 à l'élu républicain, M. Carré-Kérissouët. Candidat officiel le 14 octobre 1877, dans le même arrondissement, il y obtint 10,885 voix (18,880 votants, 23,512 inscrits), contre 7,969 au candidat républicain, M. de Jauzé, et alla reprendre place dans les rangs de la minorité monarchiste. Invalidé de nouveau, il échoua définitivement, le 3 mars 1878, avec 8,615 voix, contre 9,673 à l'élu républicain, M. de Jauzé.

**VEIRIEU** (GUILLAUME), député en 1791 et au Conseil des Cinq-Cents, né à une date inconnue, mort à Carcassonne (Aude) le 6 novembre 1793, était homme de loi, quand il fut élu, le 6 septembre 1791, député de la Haute-Garonne à l'Assemblée législative, le 10<sup>e</sup> sur 12, par 282 voix (490 votants). Il siégea obscurément parmi les modérés, et fut membre du comité de législation. Après la session, il n'exerça aucune fonction publique, et fut élu, le 25 germinal an V, député de la Haute-Garonne au Conseil des Cinq-Cents, par 219 voix (251 votants). Il prit de nouveau place parmi les modérés, et fut gratifié d'une pension de 3,000 francs le 22 thermidor an VI.

**VÉJUX** (DÉSIRÉ-JOSEPH), député de 1834 à 1838, né à Besançon (Doubs) le 19 mars 1795, mort à Besançon le 9 janvier 1857, fils d'un conseiller à la cour de Besançon, entra dans la magistrature, et devint successivement conseiller-auditeur (1818), substitut à la cour de Besançon (1825), et conseiller à la même cour (1827). Élu, le 21 juin 1834, député du 2<sup>e</sup> collège du Doubs par 108 voix (164 votants, 241 inscrits), contre 31 à M. de Thury, il prit place au centre gauche, dans le tiers parti, « homme du progrès lent », dit un biographe. Il parla sur les défrichements des forêts, et fut réélu jusqu'à la fin du règne : le 4 novembre 1837, par 133 voix (178 votants, 275 inscrits); le 2 mars 1839, par 125 voix sur 217 votants;

le 9 juillet 1842, par 159 voix (178 votants, 296 inscrits); le 1<sup>er</sup> août 1846, par 126 voix (228 votants, 278 inscrits), contre 71 à M. Jobez, et 43 à M. Meyronnet de Saint-Marc. Il se mêla à un certain nombre de discussions, sur les tribunaux de 1<sup>re</sup> instance, sur la fixation des cadres de l'état-major de l'armée, sur le budget, sur le chemin de fer de Paris à Lyon, fut rapporteur des projets de loi sur la création d'une chaire de slavo à Paris, et d'une faculté de médecine à Rennes, membre des commissions du budget et de l'Algérie, et vota contre la disjonction, pour le recensement, pour les fortifications de Paris, contre la dotation du duc de Nemours, contre les incompatibilités, contre l'adjonction des capacités, pour l'indemnité Pritchard, contre la proposition sur les députés fonctionnaires. Il avait incliné vers le ministère depuis 1810 : « Sous le ministère du 1<sup>er</sup> mars, dit un biographe, il prit d'abord une attitude belliqueuse, chanta *la Marseillaise* et sembla défier l'Europe; mais tout à coup ce foudre de guerre s'adoucit et devint l'un des coryphées de la paix à tout prix. » Il soutint la politique de Guizot jusqu'à la révolution de 1848, qui l'éloigna de la vie politique. Conseiller général du Doubs depuis 1831, chevalier de la Légion d'honneur.

**VELTEN** (GODEFRID), membre du Sénat, né à Brumath (Bas-Rhin) le 10 septembre 1831, fut d'abord ouvrier brasseur à Marseille. Puis il s'établit à son compte, et s'occupa, en même temps, de politique militaire. Il coopéra à l'élection de Gambotta en 1868, à celle d'Esquiros en 1869, ainsi qu'à la création de divers journaux républicains, devint conseiller municipal de Marseille (1874) et conseiller général des Bouches-du-Rhône (1879), et, s'étant trouvé, en 1881, à la tête d'une fortune considérable par la vente de sa brasserie, fut désigné, le 6 janvier 1885, par les électeurs sénatoriaux républicains de ce département comme candidat au siège d' Eug. Pelletan décédé. Il fut élu sénateur par 224 voix (402 votants). M. Velten prit une part active à la discussion des droits d'entrée sur les céréales et prononça alors un discours remarqué. Il opina pour l'expulsion des princes, pour la nouvelle loi militaire, et, en dernier lieu, pour le rétablissement du scrutin d'arrondissement (13 février 1889), pour le projet de loi Lisbonne restrictif de la liberté de la presse, pour la procédure de la haute cour contre le général Boulanger.

**VENAILLE-BODIN** (PIERRE-ÉTIENNE), membre de la Convention, né à Romorantin (Loir-et-Cher) le 12 septembre 1753, mort à Blois (Loir-et-Cher) le 16 mars 1828, fut nommé, au début de la Révolution, commissaire du roi près le tribunal de district de Romorantin. Élu, le 6 septembre 1802, deuxième suppléant du Loir-et-Cher à la Convention, à la pluralité des voix sur 233 votants, il fut admis à siéger immédiatement, en remplacement de Carra, qui avait opté pour un autre département. Il répondit au 3<sup>e</sup> appel nominal, dans le procès du roi : « Trois questions ont été proposées. Sur la première, j'ai répondu oui; elle déclare Louis convaincu de trahison; sur la seconde j'ai répondu non, parce que j'ai calculé les inconvénients qu'il y aurait à renvoyer un pareil acte à la source; sur la troisième, législateur, je prends une mesure de sûreté générale, juge, j'applique la loi. Je vote pour la mort. » Il se prononça aussi contre le

sursis, et fit rendre un décret sur les réparations des ponts et chaussées. Le 30 messidor an VII, il fut nommé commissaire près l'administration centrale de Loir-et-Cher, et, en 1814, substitut du procureur du roi à Blois. Maintenu aux Cent-Jours, il tomba sous l'application de la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, et se retira à Saint-Gall (Suisse), où il tomba malade. Il demanda (mars 1819) l'autorisation de rentrer en France, et, en raison de son état de santé, obtint, le 12 mai suivant, un sursis indéfini. Mort subitement à Blois en 1828, il fut transporté à Romorantin; le clergé n'ayant pas accordé le service religieux et n'ayant pas accordé qu'un prêtre avec la croix de bois pour accompagner le corps au cimetière, la famille refusa le prêtre, et le convoi eut lieu sans autre incident.

**VÉNARD (HENRI-ÉTIENNE)**, membre de la Convention, né au Pecq (Seine-et-Oise) le 16 octobre 1744, mort à une date inconnue, était chaudronnier au Port-de-Marly. Nommé haut juré de Seine-et-Oise (1791), il fut élu, le 17 septembre 1793, cinquième suppléant à la Convention par ce département, avec 533 voix (676 votants), et fut admis à siéger, le 15 juillet 1793, en remplacement de Gorsas, décrété d'arrestation. Son rôle parlementaire fut très effacé et n'a pas laissé de traces au *Moniteur*.

**VENCE (MARQUIS DE)**. — Voy. VILLENEUVE.

**VENDEUVRE (COMTE DE)**. — Voy. LEFORESTIER.

**VENDOIS (ANNE-DÉSIRÉ-JOSEPH)**, représentant en 1848 et en 1849, né à Maroilles (Nord) le 8 avril 1794, mort à Maroilles le 8 avril 1867, étudia la médecine et se fixa comme docteur à Maroilles en 1818. Chef de bataillon de la garde nationale en 1830, trois fois conseiller d'arrondissement, il fut élu, le 23 avril 1848, représentant du Nord à l'Assemblée constituante, le 14<sup>e</sup> sur 28, par 170,606 voix (234,867 votants, 278,352 inscrits). Républicain modéré, il fit partie du comité de l'instruction publique, et vota généralement avec les partisans du général Cavaignac, pour le rétablissement du cautionnement, contre les poursuites contre Louis Blanc et Caussidière, contre l'abolition de la peine de mort, contre l'amendement Grévy, contre le droit au travail, pour l'ordre du jour en l'honneur de Cavaignac, pour la suppression de l'impôt du sel, contre l'interdiction des clubs, contre les crédits de l'expédition de Rome, pour l'amnistie, pour l'abolition de l'impôt des boissons. Réélu, le 13 mai 1849, représentant du Nord à l'Assemblée législative, le 15<sup>e</sup> sur 24, par 89,942 voix (133,521 votants, 200,196 inscrits), il appartint à la minorité démocratique, et se prononça contre l'expédition romaine, contre la loi Falloux-Pariou sur l'enseignement, contre la loi restrictive du suffrage universel. Il combattit la politique de l'Élysée, protesta contre le coup d'État de 1851, et resta, sous l'Empire, étranger à la vie publique.

**VENDRE (JEAN-THOMAS)**, député au Corps législatif de 1869 à 1870, né au Grand-Serre (Drôme) le 12 décembre, mort à Grenoble (Isère) le 2 février 1873, était ingénieur civil à Grenoble. Maire de la ville, membre du conseil général de l'Isère, chevalier de la Légion d'honneur, il fut élu, le 24 mai 1869, avec l'appui officiel du gouvernement impérial,

député de la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Isère au Corps législatif, par 13,300 voix (25,229 votants, 32,294 inscrits), contre 11,818 à M. Eymard-Duverney, de l'opposition. Il siégea dans la majorité dynastique et vota pour la déclaration de guerre à la Prusse. Le 4 septembre 1870 mit fin à sa carrière politique.

**VENTADOUR (DE)**. — Voy. LÉVIS (DE).

**VENTAYON (LOUIS-MARIE-FRANÇOIS-CASIMIR TOURNU DE)**, représentant en 1871, sénateur de 1878 à 1879, né à Jarjayes (Hautes-Alpes) le 25 août 1806, mort à Saint-Georges-de-Comblers (Isère) le 12 août 1879, fit ses humanités et son droit à Grenoble, et conquit rapidement au barreau de cette ville un rang distingué. Chef du parti légitimiste dans l'Isère, il se présenta, comme candidat d'opposition au Corps législatif dans la circonscription unique des Hautes-Alpes, le 29 février 1852, et échoua avec 4,754 voix contre 11,267 à l'élu, M. Faure, candidat du gouvernement, et 4,926 à M. Jean Rambaud. Il resta en dehors de la politique militante pendant la durée de l'Empire, et fut élu, le 8 février 1871, représentant des Hautes-Alpes à l'Assemblée nationale, le 2<sup>e</sup> et dernier, par 8,257 voix (18,912 votants, 34,111 inscrits). Il prit place à l'extrême-droite, se fit inscrire à la réunion des Réservoirs, fut, en juin 1871, rapporteur de la proposition Ravelin sur l'installation des pouvoirs publics à Versailles, parla sur l'impôt, sur les créances hypothécaires, sur les indemnités aux départements envahis, sur le rachat des chemins de fer de l'Est, la réforme de la magistrature, l'impôt du sel, la répartition des contributions directes, fut membre et rapporteur de la commission sur l'organisation des pouvoirs publics, soutint, en cette qualité, le septennat personnel qu'on appela à ce propos le *Ventayon*, et donna sa démission de rapporteur du comité des Trente, le 23 février 1875, par suite du refus de cette commission d'accepter le renvoi d'un amendement de M. Bidart sur le rétablissement de la monarchie en 1880. M. de Ventayon vota pour la paix, pour l'abrogation des lois d'exil, pour la pétition des évêques, contre le service de trois ans, pour la démission de Thiers, pour le septennat, pour le ministère de Broglie et contre les lois constitutionnelles. Conseiller général du canton de Laragne (Hautes-Alpes) du 8 octobre 1871, il fut élu sénateur de ce département, le 30 janvier 1876, par 216 voix (217 votants), avec l'appui des légitimistes et des républicains contre les candidats bonapartistes, et après avoir adhéré à la Constitution de 1875. Il combattit les ministères Dufaure et J. Simon, vota pour la dissolution de la Chambre demandée en juin 1877 par le ministère de Broglie, mourut en août 1879, et fut remplacé, le 9 novembre suivant, par M. Guiffrey.

**VENTE (AMBROISE)**, représentant en 1871, né à Paris le 2 avril 1823, mort à Paris le 19 décembre 1882, fit son droit à Paris, se fit inscrire au barreau de cette ville en 1845, devint (1850) secrétaire du ministre de la Justice, substitut à Beauvais (12 avril de la même année), procureur impérial à Compiègne (1856), substitut à la cour d'Amiens (1857), procureur impérial à Amiens (1861), puis à Lille (1865). Démissionnaire après le 4 septembre 1870, il se fit inscrire au barreau de Lille, et fut élu, le 8 février 1871, représentant du Nord à l'Assemblée nationale, le 25<sup>e</sup> sur 28, par 188,719 voix (262,927 votants, 326,440 ins-



crits). Il fit partie de la réunion Saint-Marc-Girardin, s'abstint dans le vote sur la déchéance de l'empereur, et se prononça pour la paix, pour l'abrogation des lois d'exil, pour la pétition des évêques, contre le service de trois ans, pour la démission de Thiers, pour le septennat, pour le ministère de Broglie et contre les lois constitutionnelles. Sous secrétaire d'Etat à la justice dans le cabinet du 27 novembre 1873, il fut nommé après la session conseiller à la cour de cassation (7 juillet 1877), et fut retraité, comme tel, le 20 février 1882. Chevalier de la Légion d'honneur (11 août 1866), officier d'académie (1868), il a collaboré à plusieurs Revues de jurisprudence et publié : *Manuel des envois à faire par les parquets, cabinets d'instruction et greffes de première instance* (1864).

**VENTURI** (HIPPOLYTE-LOUIS-JEAN-GUALBERT-GASPARD, COMTE), membre du Sénat conservateur, né à Florence (Italie) le 7 octobre 1752, mort à Florence le 21 octobre 1817, appartenait à la famille du Jésuite Venturi, commentateur de l'aute. Il épousa en 1778 Marie-Anne Testard, qui était d'origine française. Chambellan du grand-duc Ferdinand III, puis gentilhomme de la chambre de Louis I<sup>er</sup> de Bourbon, roi d'Etrurie, et membre du Sénat de Toscane, Venturi fut fait comte de l'empire, et appelé (18 mars 1809) à siéger dans le Sénat français. Il appartint à cette assemblée jusqu'en 1814, redevint en 1815 chambellan du grand-duc, et mourut à Florence le 21 octobre 1817 ; il fut inhumé dans l'église Santa-Maria-Trovesa. Il ne laissait pas d'enfants ; sa fille adoptive fut mariée au marquis Garzoni, qui joignit à son nom celui de Venturi. Il s'était occupé activement d'agriculture ; on a de lui quelques écrits sur l'amélioration de la race chevaline.

**VENTURI** (ARCHANGE), député au Corps législatif en 1809, né et mort à des dates inconnues, maire de Montepulciano (Italie), fut nommé, par l'empereur, le 3 juillet 1809, député du département de l'Ombrone au Corps législatif, sur une liste au choix présentée par le préfet de ce département. Il n'assista pas à la séance du 1<sup>er</sup> avril 1814, dans laquelle fut votée l'adresse du Sénat au peuple français, mais il vota, le lendemain, la déchéance de l'empereur.

**VÉRAC** (ARMAND-MAXIMILIEN-FRANÇOIS-JOSEPH-OLIVIER DE SAINT-GEORGES, MARQUIS DE), pair de France, né à Paris le 1<sup>er</sup> août 1768, mort au château de Tremblay (Seine-et-Oise) le 13 août 1838, troisième enfant de Charles-Olivier de Saint-Georges, marquis de Conhé-Vérac, grenadier et plus tard lieutenant général et gouverneur du Poitou, et de Marie-Charlotte-Joséphine-Sabine de Croy-d'Havré, fut élevé au collège d'Harcourt, voyagea en Hollande où son père était ambassadeur (1785), entra dans les gardes du corps, puis fut nommé capitaine dans le régiment des carabiniers royaux. Il fut initié au projet de la fuite de Varennes, et, après l'arrestation du roi, accompagna le baron de Breteuil à Bruxelles. En 1796, il suivit, dans l'état-major de Wurmsser, les opérations de la campagne d'Italie, revint en France en 1800, fut exilé par Napoléon en Belgique en 1807, et revint définitivement en 1809. La seconde Restauration le nomma pair de France (17 août 1815). Il vota pour la mort dans le procès du maréchal Ney, soutint le ministère du duc de Richelieu dont il était l'ami, et conserva à la Chambre haute une cer-

taine influence, bien qu'éloigné de la tribune par un léger défaut de prononciation. Le roi le nomma, en 1819, gouverneur des châteaux de Versailles et de Trianon. M. de Forblu ayant eu l'idée, en 1822, en raison de l'abondance des tableaux, d'installer un musée à Versailles, M. de Vérac s'opposa à tout aménagement qui rendrait le palais inhabitable pour le roi ; il objecta en outre que, parmi les tableaux, il y en avait de peu convenables, « entre autres une Athalie qui montre un derrière aussi effrayant que le songe qui l'agite ». L'idée fut abandonnée. Gouverneur intérimaire des Tuileries en 1823, président du collège électoral de Seine-et-Oise en 1824 et en 1827, commandeur de la Légion d'honneur à l'occasion du sacre de Charles X (1824), grand-officier de la Légion d'honneur (1829), le marquis de Vérac prêta serment au gouvernement de juillet, combattit, à la Chambre haute, l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816 prescrivant le douil national du 21 janvier 1793, anniversaire de la mort de Louis XVI, parla (1836) dans le procès Mounier en faveur de Lavau, et ne siégea d'ailleurs que fort irrégulièrement jusqu'à la révolution de 1848, qui mit fin à sa carrière politique.

**VERBIGIER DE SAINT-PAUL** (GASTON-PAUL, BARON), sénateur du second Empire, député de 1876 à 1878, né à Fabas (Ariège) le 20 novembre 1821, mort au château de Poudelaye (Ariège) le 25 novembre 1878, appartint à l'administration sous le second Empire. Sous-préfet de Castres, puis sous-préfet de Brest, il fut promu successivement préfet de la Meurthe, préfet du Nord, chef du personnel au ministère de l'Intérieur, et se montra l'un des plus zélés partisans de la politique de M. Rouher. Le 28 décembre 1869, l'empereur l'appela au Sénat. M. Verbigier de Saint-Paul opta, dans la Chambre haute, avec les partisans du régime impérial. Le 4 septembre l'écarta un moment de la vie publique. Mais il fut élu, comme candidat conservateur bonapartiste, le 20 février 1876, député de l'arrondissement de Saint-Girons (Ariège), par 9,711 voix (16,912 votants, 24,345 inscrits), contre 7,149 à M. Sentonac, républicain. Il siégea dans le groupe de l'Appel au peuple et soutint le gouvernement du Seize-Mai. Réélu député de Saint-Girons comme candidat officiel, le 14 octobre 1877, par 10,905 voix (18,434 votants, 24,324 inscrits), contre 7,412 à M. Sentonac, M. V. de Saint-Paul vit son élection invalidée par la majorité républicaine ; il se représenta le 7 juillet 1878, mais il échoua avec 7,574 voix contre 10,016 à l'élue républicain, M. Sentonac. Grand-officier de la Légion d'honneur.

**VERCHÈRE DE REFFYE** (HUGUES-FRANÇOIS), député en 1789, né à Marcigny (Saône-et-Loire) le 12 avril 1752, mort à Marcigny le 10 février 1793, était homme de loi dans sa ville natale, quand il fut élu, le 3 avril 1789, député du tiers aux Etats-Généraux par le bailliage d'Autun. Il prêta le serment du Jeu de paume, fit partie du comité des recherches, demanda l'ajournement du projet sur la gradation des fonctions publiques, s'éleva contre la motion de Cazalès qui repoussait la constitution civile du clergé, combattit le projet relatif à l'émigration, fut quelque temps adjoint au comité féodal, et fut secrétaire de l'Assemblée (7 mai 1791). Il quitta la vie politique à la fin de la session et mourut peu après.

**VERCLOS** (CÉSAR-AUGUSTE-JOSEPH JOANNIS,

MARQUIS DE), député au Corps législatif de 1852 à 1861, né à Avignon (Vaucluse) le 9 avril 1786, mort à Avignon le 6 août 1861, était propriétaire à Avignon et membre du conseil général de Vaucluse. La 1<sup>re</sup> circonscription de ce département l'envoya siéger au Corps législatif, le 26 février 1852, par 18,577 voix (22,744 votants, 39,795 inscrits), contre 3,977 à M. de Laborde. Le gouvernement avait soutenu la candidature de M. de Verdelos, qui s'associa, dans les rangs de la majorité, au rétablissement de l'Empire et vota constamment selon les vœux du pouvoir. Il obtint sa réélection le 22 juin 1857, par 15,281 voix (20,654 votants, 36,560 inscrits), contre 5,241 au général Cavaignac, et continua de voter avec la droite jusqu'à sa mort. Il fut remplacé, le 8 septembre 1861, par M. Farnard.

VERDET (LOUIS), député en 1789, né à Nancy (Meurthe) le 25 mars 1744, mort à Sarreguemines (Moselle) le 11 mai 1819, était curé à Vintranges (Moselle), quand il fut élu, le 30 mai 1789, député du clergé aux Etats-Généraux par le bailliage de Sarreguemines. Il reconça à ses bénéfices le 4 août, et, le 12 septembre 1789, remit une souscription patriotique de 261 livres pour lui et pour le curé d'Hellimar. Il siégea obscurément dans la minorité, et ne reparut plus sur la scène politique après la session.

VERDIER (JEAN-ANTOINE, COMTE), pair des Cent-Jours, né à Toulouse (Haute-Garonne) le 2 mai 1767, mort à Mâcon (Saône-et-Loire) le 30 mai 1830, entra au régiment de la Fère en 1785. Capitaine dans un bataillon de la Drôme à la Révolution, il fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales où il contribua à la prise de Figuières, et fut nommé adjudant-commandant chef de brigade le 13 novembre 1795; il passa l'année suivante à l'armée d'Italie, sous les ordres de Bonaparte, et fut blessé à Arcole. Général de brigade en janvier 1797, il fit partie de l'expédition d'Egypte, dans la division de Kléber, se distingua aux Pyramides et à l'assaut de Saint-Jean-d'Acro où il fut de nouveau blessé, et repoussa, le 1<sup>er</sup> novembre 1799, à Damiette, huit mille janissaires avec un seul bataillon. Kléber lui remit en récompense un sabre d'honneur et le nomma général de division. Rappelé en France avant l'évacuation, il commanda une division sous les ordres de Murat en Etrurie, puis à Naples, et prit part à la bataille de Marengo. Grand officier de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII, il fit la campagne de 1805 sur le Danube, celle de 1806 contre les Napolitains, partit en 1807 pour la Pologne où il se signala à Heilsberg et à Friedland, fut créé comte de l'empire le 6 juin 1808, fut, après Tilsitt, attaché à l'armée d'Espagne, et assista à Logroño, au premier siège de Saragosse et à la prise de Gérone. Rappelé à la grande armée au commencement de 1812, il se fit remarquer à Sakabowa et à Palotak, et, dans les campagnes de 1813 et de 1814, sous les ordres du prince Eugène, il se conduisit si héroïquement à la bataille du Minolo, le 8 février 1814, que le prince demanda pour lui le grand-cordon de la Légion d'honneur. Mais les événements empêchèrent Napoléon de satisfaire à cette demande. Mis en non-activité à la Restauration, chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814, grand-croix de la Légion d'honneur le 17 janvier 1815, il fut placé, aux Cent-Jours, à la tête de la 3<sup>e</sup> division militaire (Marseille),

et élevé à la dignité de pair le 2 juin 1815. Grâce à ses énergiques précautions, il sauva Toulon des entreprises de l'armée austro-sarde et de la flotte anglaise. Mis à la retraite par l'ordonnance du 1<sup>er</sup> août 1817, il fut réplacé dans le cadre de réserve après la révolution de 1830, fut nommé, cette même année, commandant en chef de la garde nationale de Lyon, et admis définitivement à la retraite comme lieutenant-général, le 13 août 1832. Madame Verdier, qui suivit son mari dans quelques-unes de ses campagnes, notamment en Egypte, y donna des preuves remarquables de courage et de dévouement.

VERDIER DE LACOSTE (HENRI, CHEVALIER), député au Corps législatif en 1807, représentant aux Cent-Jours, né à Nîmes (Gard) le 31 mars 1767, mort à Paris le 8 décembre 1819, « fils de sieur Damien Verdier de Lacoste, négociant, et de demoiselle Elisabeth Bresson, » propriétaire et négociant à Nîmes comme son père, embrassa avec ardeur la cause de la Révolution, et devint, en 1789, officier supérieur de la garde nationale. Ayant pris en 1793 le parti des Girondins, il fut décrété d'accusation et mis hors la loi, échappa à la mort par la fuite, rentra en France après le 9 thermidor, se rallia au 13 brumaire, et devint, en l'an VIII, conseiller de préfecture du Gard, et, en l'an XIII, chef de division aux archives de la police générale. Elu, le 7 mars 1807, par le Sénat conservateur, député du Gard au Corps législatif, il en sortit en 1810, fut créé chevalier de l'empire le 27 septembre de la même année, et s'occupa de littérature. Réélu, le 13 mai 1815, représentant de l'arrondissement de Nîmes à la Chambre des Cent-Jours par 50 voix (80 votants) contre 30 au colonel Rivaud, il se montra très opposé au gouvernement de l'empereur, fut l'un des premiers à se prononcer pour la déchéance de Napoléon, et devint, au retour de Gand, préfet de la Mayenne. Il y resta peu de mois et collabora ensuite à la *Quotidienne*. On a de lui : *Washington ou les représailles*, drame en 3 actes et en prose (1813); — *Appel aux promesses de l'empereur* (1815); — *Alfred le Grand ou le trône reconquis* (1817, 2 volumes); — *Quelques scènes de la vie des femmes ou les aventures d'un chevalier français* (1817, 3 volumes).

VERDILLON (MARIE-FRANÇOIS-BARTHELEMY), né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 19 août 1782, mort à une date inconnue, était adjoint au maire de Marseille. Elu, le 23 juin 1830, député du 1<sup>er</sup> arrondissement des Bouches-du-Rhône (Marseille) par 499 voix (875 votants, 962 inscrits) contre 366 à M. Thomas, M. Verdillon prit place dans les rangs de la majorité conservatrice. Mais son élection ayant été annulée, il ne se représenta pas, et eut pour successeur, le 21 octobre de la même année, M. Reynard.

VERDOLIN (JACQUES), député en 1789, membre de la Convention, né à Annot (Basses-Alpes) le 29 novembre 1738, mort à Paris le 16 avril 1793, était avocat à Annot au moment de la Révolution. Député du tiers aux Etats-Généraux pour la sénéchaussée de Draguignan (27 avril 1789), Verdolin fut adjoint au doyen des communes, prêta le serment du Jeu de paume, fit partie du comité féodal, et opina avec la majorité réformatrice. Après la session, il fut nommé (7 septembre 1791) procureur-général syndic des Basses-Alpes et revint à la Convention nationale comme député des Basses-